



## LA MOTTE INFO

### Juin 2019 N° 21

### INFOS PRATIQUES

**La Mairie sera fermée du 15 juillet au 3 août inclus pour les congés d'été.**

### BIENVENUE A MAZEROLLES

A Monsieur DELAGE Emmanuel qui va emménager au Maine au Brun ce mois.  
A M. et Mme MEILLARD qui ont emménagé au Mas de Mazerolles.  
A M. et Mme MARSQUET qui ont également emménagé au Mas de Mazerolles.

### EMISSION DE RADIO A MAZEROLLES

La radio RCF, située à Chalais, va diffuser en direct une émission de radio sur notre commune.

Vous êtes invités à venir écouter et participer à cet échange animé par M. Jean-Michel LAMAZEROLLES, qui aura lieu le mercredi 26 juin de 19h15 à 20h, à la salle Maurice Faury.



Si vous ne pouvez pas être présent vous pouvez l'écouter sur la bande **FM 96.9**.

### VOLS AU CIMETIERE

Nous sommes nombreux à avoir constaté que, du jour au lendemain, les jardinières installées à l'entrée du cimetière ont été vidées de leur contenu !

En effet, pour la deuxième année consécutive, les fleurs mises en place au mois de mai par notre employé communal, nous ont été dérobées sans avoir eu le temps de s'épanouir !

Force est de constater que notre petite commune n'est plus à l'abri des incivilités et du manque de respect des biens publics.

Espérons que les auteurs de ce méfait ont été comblés par ce maigre butin.



## BUDGET 2019

Le budget a été validé lors la séance du conseil municipal du 8 avril. Il s'équilibre en investissement à 148 489,73 €. Des travaux de réparation et d'entretien du toit du presbytère ont été engagés en fin d'année. Des travaux de curage de fossés sont également prévus.

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
Emprunts	30 764,16 €	Excédent antérieur reporté	58 422,83 €
Travaux mairie	10 000,00 €	FCTVA	2 000,00 €
Voirie - curage fossés	10 000,00 €	Dons et legs pour les travaux de l'Eglise	15 400,00 €
Travaux église	15 400,00 €		
Equipement salle Maurice Faury	4 000,00 €		
Travaux presbytère	10 000,00 €		
Travaux cimetière	9 902,74 €		



Le budget de fonctionnement est en baisse en 2019. Il s'équilibre à 316 278,30 € contre 339 942,41 € en 2018.

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
Charges à caractère général (eau, électricité, tel, entretien du matériel...)	49 467,40 €	Remboursements divers	7 600,00 €
Charges de personnel	60 495,00 €	Impôts et taxes	110 308,00 €
Cotisations aux organismes (Subventions, SIVOS, CCAS...)	82 115,00 €	Dotations de l'Etat, subventions	132 425,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	8 976,00 €	Location des logements communaux et salle Maurice Faury	20 100,00 €
Impôts et taxes	18 438,00 €		

Sur décision du Conseil Municipal, les taux d'imposition restent inchangés cette année encore. Les montants connus des dotations de l'Etat restent stables pour 2019.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



Concernant les demandes d'urbanisme, la commune est actuellement régie par le RNU (Règlement National d'Urbanisme). Pour toute construction sur votre propriété, vous devez faire une demande d'autorisation en mairie (Permis de construire, Déclaration préalable selon les cas). Toute construction entreprise sans autorisation préalable délivrée par les services de l'Etat et validée par le Maire est considérée comme illégale.

La communauté de Communes de Charente Limousine a finalisé, avec le bureau d'étude, l'élaboration du PLUi. Le projet fera l'objet d'une enquête publique à partir de septembre ou octobre, dès que les avis des différentes administrations auront été recueillis.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le plan relatif à la commune en mairie. Les observations seront à émettre dès l'ouverture de l'enquête publique.

## LES CHEMINS RURAUX



Les chemins ruraux sont nombreux sur notre commune et à l'image de notre région : valonnés, ombragés et humides.

Notre employé municipal en assure l'entretien périodique, à savoir, la tonte, l'élagage, le tronçonnage des arbres et branches tombées, les saignées pour l'évacuation des eaux pluviales et le remblai des ornières.

Les riverains ont tout à fait le droit d'entretenir la partie du Chemin Rural qui leur permet d'accéder à leur propriété, sous réserve que les conditions de sécurité pour les marcheurs et les vététistes soient assurées (remblai en pierre ou parpaing trop saillants, non compactés...).

### UN PETIT TRUC, LA CONNAISSEZ-VOUS ?

Nos aînés, oui, sûrement, pour les particuliers et acteurs du monde agricole, **LA TERRE DE DIATOMÉE ALIMENTAIRE AMORPHE**, 100% naturelle est reconnue comme complément pour l'alimentation humaine et animale en Suisse, classée E551.

Elle traite efficacement tous les insectes et rampants, à l'état de larves et d'adultes: puces, tiques, poux, cochenilles, fourmis, chenilles, pyrales, frelons asiatiques, mouches, cafards....

Les diatomées sont des algues unicellulaires, d'origine organiques et fossiles ; il en existe des milliers de variétés, qui forment des couches géologiques.

La terre de diatomée est broyée et micronisée jusqu'à obtenir une couche très fine, sans aucun produit chimique.

**ATTENTION** ne pas confondre la terre de diatomée calcinée et la terre de diatomée amorphe, composée de Silice amorphe.

**PRÉCAUTION D'EMPLOI**, même si naturelle, pour le traitement sur de grandes surfaces, porter masque, lunettes et gants afin de limiter l'irritation des voies respiratoires, des yeux et de la peau. La terre de diatomée peut détruire les insectes nuisibles, mais aussi ceux jugés utiles.

#### **UTILISATION :**

- protection du grain,
- désinfectisation des bâtiments d'élevage,
- traitement des cultures et des plantes,
- insecticide dans la maison,
- améliore la qualité des cheveux, de la peau, des ongles et renforce les os.



**SOYEZ CURIEUX**, renseignez-vous,

## CEREMONIE DU 8 MAI

Malgré le temps incertain de cette journée, nous remercions toutes les personnes présentes d'avoir assisté à ce moment. Après la cérémonie, le chocolat chaud a réchauffé les convives qui ont pu apprécier, en suivant, un apéritif offert par la commune.



## MANIFESTATIONS A VENIR

Mardi 25 juin : Permanence de M. Fabrice POINT à la mairie de 9h30 à 10h45.

Dimanche 14 juillet : Pique-nique au pied de la Motte, préparez vos paniers et venez partager un moment de convivialité.

Dimanche 28 juillet, 8h30-12h : Garat Auto Passion organise une sortie de voitures anciennes. Parcours : La Croix de Paille vers Puyponchet en passant par les Chevaleries.

Jeudi 15 août : Traditionnelle fête patronale : Réveil des Mazerollois aux pétards, bric à brac, marché, manèges, jeux, animations, repas en soirée, feu d'artifice, bataille de confettis et bal. Restauration possible sur place le midi.

Dimanche 6 octobre 2019 : projection de diapositives et photos prises lors des Jeux Inter villages dans les années 70. Si vous étiez présents à ces jeux, résidents de la commune ou non, vous êtes les bienvenus.

**Samedi 29 Juin 2019**

**MAZEROLLES**

**FETE DE LA MOTTE**

Réservation  
REPAS  
du vendredi le 25 juin 2019  
05 45 65 09 92  
06 50 92 47 80

Organisée par le Foyer Rural de Mazerolles  
tél : 019 214 313

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

**A partir de 7h** Vide greniers et commerçants

**8h30** Randonnée pédestre balisée (deux circuits 8 et 12 Kms, avec QUIZZ)

**14h00** Concours de belote (inscription 20 équipes maximum)

**15h00** Jeux pour enfants en extérieur

**17h00** Concours de gâteaux traditionnels  
*à déposer dès 16h à la salle polyvalente*

Concours des DAMOISELLES élégantes  
(Super Mamie, inscription souhaitée 05.45.62.11.44 / 06.31.56.08.74)

**19h00** Apéritif

**20h00** Repas suivi d'un bal gratuit en soirée

15 Euros / Adulte  
8 Euros / enfant jusqu'à 12 ans

Menu  
Apéritif, Entrée, Entrécôte  
Frites maison, Fromage  
Dessert, Café



## NOUVELLE ACTIVITE : L'ARC D'OR

**Bénéficiez d'une image sympathique de « Robin des bois » en parcourant le parc de l'Arc d'Or avec votre arc et vos flèches !**

Le **parcours à l'Arc d'Or** est constitué de 21 cibles Natur<sup>2</sup> Foam à découvrir, représentant en 3D toutes sortes d'animaux, puis d'un parcours "tir nature" ainsi que d'un dernier en "tir campagne". Ceux-ci ont une typologie très variée dans un cadre arboré et verdoyant, avec un dénivelé adapté à ces disciplines. Le tout réparti dans le parc de 3,5 hectares du **Mas de Mazerolles**.

Seul ou en groupe, tireur sportif, chasseur ou tireur amateur, ce parcours a été mis en place pour votre plaisir !

L'accès, réglementé, est ouvert à tous les archers munis de leur matériel en mode instinctif/traditionnel (hors poulies) ainsi qu'à leurs accompagnateurs.

Nota Bene : Le **tir à l'arc** est un sport de détente, de précision et de concentration, permettant la maîtrise du corps et du mental. Il fait appel aux muscles efficaces grâce à une réelle concentration et à une respiration appropriée. Le tir à l'arc est un bon moyen de lutte contre le stress de la vie quotidienne et permet la découverte et le respect de l'environnement. L'arc offre un rapport privilégié avec la nature, un peu comme le pêcheur à la mouche !



Ouverture **7 jours sur 7, de 9h- à 13h et/ou 14h à 18h**, uniquement sur **réserve** 48H à l'avance, attention : les enfants de moins de 18 ans sont sous la responsabilité des adultes.

[vegaelnath@yahoo.fr](mailto:vegaelnath@yahoo.fr) / 07 55 75 69 82 / Vous pouvez nous rejoindre sur notre page facebook : Tir-à-larc-3D-Nature-Campagne.

